

LE VIEUX COCU

P.4

Attaque terroriste du Parlement de "Westminster" à Londres :

Le bilan provisoire fait état de 5 morts et une quarantaine de blessés

CHRONIQUE

de la Semaine

Hebdomadaire d'informations générales, d'analyses et de publicité

Crise au sein de l'éducation :

Le gouvernement double la prime d'incitation à la fonction enseignante

Les avantages annuels d'un enseignant catégorie A1 s'élèvent



Le Chef du Gouvernement, Selom Komi Klassou, donnant des explications

P3

à 828.000FCFA contre 438.000 FCFA pour les autres fonctionnaires

La CSET et la FESEN réclament le remboursement des précomptes

Matérialisation de la volonté du gouvernement togolais d'aller vers la réconciliation :

La phase des réparations au profit des victimes des violences sera lancée demain

P.4



Mme Awa Nana Daboya, Présidente du HCRRUN

Après cinq ans d'existence :

L'INAM sur la voie de la perfection



Visite de stands

Séminaire du CONAPP à Kpalimé : Les patrons de presse formés par l'ONG AIMES-AFRIQUE pour vulgariser le Code de la santé publique au Togo

P.3

Médias / Mise en oeuvre des recommandations des Etats généraux de la presse :

La HAAC lance le débat sur le projet de relecture du Code de la Presse et de la Communication

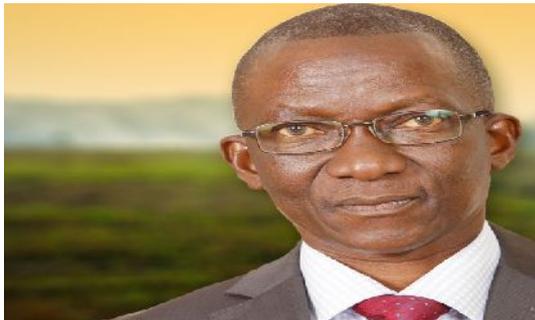
P.4

Célébration de la Journée mondiale de l'eau : Le col Agadazi appelle à une bonne gestion des ouvrages d'assainissement

Le monde entier a célébré la journée mondiale de l'eau hier mercredi le 22 mars. Cette journée n'est pas passée inaperçue au Togo. L'eau est au cœur du développement durable. Les ressources en eau ainsi que la gamme de services qu'elles peuvent rendre contribuent à la réduction de la pauvreté, à la croissance économique et à la sauvegarde de l'environnement. L'eau contribue à l'amélioration du bien-être social et à une croissance équitable, affectant les moyens de subsistance de milliards d'individus.

Placée sous le thème " Eau et les eaux usées ", cette journée a été l'occasion pour le ministre de l'Agriculture de l'élevage et de l'hydraulique, le Colonel Ouro-Koura Agadazi, de s'adresser le mardi 21 mars à la nation.

Dans son intervention, le ministre Ouro-Koura Agadazi a précisé que la finalité de son message est de sensibiliser les acteurs de production, de gestion et de consommation de l'eau sur les enjeux essentiels. Ceci en vue de mener des actions concertées et concrètes pouvant contribuer à la préservation et à l'amélioration



Le ministre Ouro-Koura Agadazi

de la couverture en eau potable et des conditions d'assainissement au profit des populations. Pour ce faire, le ministre a mis l'accent sur l'importance de l'eau de boisson et la gestion des eaux usées. Il a cependant rappelé que la problématique de l'eau et de son accès a été toujours au cœur des préoccupations du gouvernement qui, en 2005 a pris des mesures pour améliorer les conditions de vie des populations en matière d'accès à l'eau potable et a des services d'assainissement adéquats. Pour lui, le gouvernement souhaite qu'à l'horizon 2030, les ressources en eau du Togo soient connues, mobilisées, exploitées et gérées en garantissant à toute

la population et pour tout usage un accès universel, équitable durable et à un coût abordable, aux services d'eau et d'assainissement performants dans un cadre de vie assaini, un environnement protégé contribuant au développement durable du pays".

Le Colonel Agadazi a également signalé la mise en œuvre des réformes d'envergure de poursuite de l'amélioration du système de gouvernance de l'eau potable. En effet, il a relevé que grâce à ces réformes le taux de desserte en eau potable a connu une amélioration, passant de 42% au plan national en 2005 à plus de 52% à nos jours. Ce taux par milieu se chiffre à

57,67% en milieu rural, à 47,40% en milieu semi-urbain et 50% en milieu urbain.

Toutefois le ministre Agadazi a déploré le fait que l'eau qui est une ressource naturelle importante à la vie est une première cause de mortalité et de maladies. Il a révélé que 80% des maladies sont liées à l'eau dans les pays du tiers monde et les eaux usées présentent des risques pour la santé humaine et de l'environnement si elles ne sont pas adéquatement traitées avant leur rejet. Les contaminants peuvent affecter la qualité des eaux des lacs, des fleuves et la santé de la faune aquatique.

Enfin, il a annoncé dans le secteur de l'assainissement le gouvernement a initié le projet d'Aménagement Urbain du Togo, phase 2 (PAUT 2) à Lomé et ses environs, le projet pilote d'assainissement de la ville de Kara et le projet toilettes pour tous à Sokodé tout en invitant les ménages et les entreprises à avoir un regard nouveau sur les questions d'assainissement et à se conformer aux dispositions réglementaires prévues dans la loi portant code de l'eau au Togo, notamment en matière de gestion des ouvrages d'assainissement et de

rejet des eaux usées dans le milieu naturel et aquatique afin de préserver l'environnement et la santé publique.

Soulignons qu'en prélude à cette journée, un atelier avait été déjà initié par le ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de l'Hydraulique réunissant les acteurs des différents départements de l'eau ainsi que les journalistes afin de les outiller sur les principes fondamentaux applicables à la répartition, à l'utilisation, à la protection et à la gestion des ressources en eau.

La journée mondiale de l'eau, dont l'objet est d'attirer l'attention sur l'importance de l'eau et de promouvoir la gestion durable des ressources en eau douce, se célèbre le 22 mars de chaque année. A travers cette journée l'Assemblée générale des Nations Unies invite les Etats à marquer cette journée, par des activités concrètes, par des exemples en attirant l'attention du public par la publication et la diffusion de documentaires ou en organisant des conférences, séminaires ou exposition sur le thème de la conservation et de la mise en valeur des ressources en eau.

Espero

Journée Mondiale de la Santé bucco-dentaire : Une consultation gratuite dans les cabinets dentaires publics et privés le 24 mars sur toute l'étendue du territoire

" Dirige ta vie, dessine ta bouche " est le thème choisi pour la Journée Mondiale de la Santé bucco-dentaire 2017 commémorée tous les 20 mars. Pour marquer cette journée, l'Association des Chirurgiens-Dentistes du Togo (ACDT) organise la semaine nationale de la santé bucco-dentaire dont le lancement a été fait le 20 mars dernier au Lycée d'Agôè à Lomé.

L'hygiène bucco-dentaire a des règles incontournables et cette journée a été instituée pour attirer l'attention du grand public et l'inciter à effectuer une visite de contrôle annuel chez le dentiste. 60% des jeunes de 6 à 15 ans

souffrent de caries qui pourraient être évitées par l'acquisition d'une bonne hygiène bucco-dentaire, toujours préférable à des soins curatifs.

Pour les organisateurs, cette semaine au Togo sera marquée

par des séances d'Information, d'Education, de Communication (IEC) sur la santé bucco-dentaire dans les établissements scolaires et sur toute l'étendue du territoire national. Un atelier d'échanges réunira les chirurgiens-dentistes



et les spécialistes de l'Oto-Rhino-Laryngologie (ORL) le 23 mars 2017 à l'Institut National

d'Hygiène (INH) de Lomé.

Une consultation bucco-dentaire gratuite aura lieu sur toute l'étendue du territoire aussi bien dans les cabinets dentaires publics que privés le 24 mars 2017, ont indiqué les organisateurs. Il sera question, au cours de ces séances d'IEC, de communiquer aux élèves les bonnes méthodes d'hygiène bucco-dentaire.

Carole AGHEY

CHRONIQUE
de la Semaine

63 Rue Bekpo, Tokoin Ouest
Récepissé n°0338/05/03/08
15 BP : 82 Lomé - Togo
Tél: 23 20 92 75 / 90 01 21 69

ALIZIOU ESSODINA
90 01 21 69

Carole AGHEY
A. KAPO
B. Talom.
Jean-Pierre B.
Espero D.
Pierre AGBANDA

Après cinq ans d'existence :

L'INAM sur la voie de la perfection

Créé depuis 2011, l'Institut National d'Assurance Maladie (INAM) est un établissement public jouissant de la personnalité juridique et de l'autonomie de gestion administrative et financière. Il est chargé de gérer le régime obligatoire d'assurance maladie des agents publics et assimilés. Il a pour objectif de permettre une meilleure accessibilité financière à des soins de qualité aux bénéficiaires.

Pour marquer ses cinq ans d'existence, l'INAM a rassemblé, le 17 mars 2017 à Lomé, les professionnels des médias, les agents de santé, d'assurance et les assurés, pour une conférence-débat à travers une journée portes-ouvertes. L'objectif de cette rencontre est d'éclairer les



Visite de stand

populations sur les bienfaits de l'assurance maladie.

L'ouverture des travaux de cette journée été marquée par un discours de la directrice générale de l'INAM, Myriam DOSSOU, qui a retracé par le chemin parcouru par son institution durant les cinq années.

La rencontre a été meublée par quatre thèmes, à savoir " Rôle de l'assurance maladie dans le financement de la santé ", " Rôle des mutuelles de santé

contre tous les risques liés à la maladie avant de montrer l'importance que revêt le financement de l'assurance maladie. Le second thème : "Rôle des mutuelles de santé dans la protection sociale des ménages : Cas de la mutuelle de protection sociale de travail du secteur informel", a été présenté par le secrétaire général de la mutuelle de santé MUPROSI, Awoussi Mathieu. Ce dernier a montré, comment les mutuelles de santé sont une solution à la couverture médicale des ménages. Pour lui, dans la perspective de l'assurance maladie pour tous, le seul et meilleur moyen d'y parvenir, c'est de passer par les mutuelles de santé.

Le thème " La gestion du rôle de l'assurance maladie dans le financement de la santé ", a été développé par Hugues Tchibozo, directeur général adjoint de l'Agence Nationale d'Assurance Maladie du Bénin. Au premier abord, celui-ci a défini ce que c'est que l'assurance maladie, qu'il a définie comme étant la lutte



... que les ... ont obtenu ... est très ... qu'ailleurs, ce ... de salaires que ... réclament. Au Niger ... exemple, les enseignants ... le paiement des ... d'octobre, de novembre et ... décembre 2016. Ce qui est ... remarquable, les syndicats de ... pays n'ont pas sollicité les ... services des élèves pour reven- ... diquer mais ils sont eux-mêmes ... sortis pour manifester leur colè- ... re contrairement au Togo où la ... CSET et la FESEN restent dans ... leur coin et poussent leurs élè- ... ves dans la rue.

Avec le décès de Sinandaré et de Douli, deux élèves morts pour que nos enseignants et fonctionnaires gagnent de l'argent, ces deux syndicats devraient comprendre qu'il faut mettre les élèves hors de leur revendication comme le font les enseignants nigériens. Malheureusement au Togo, c'est le contraire : c'est plutôt les élèves qui manifestent pour réclamer le bien-être des enseignants.

La CSET et la FESEN doivent comprendre qu'en tirant trop sur une corde, elle finira par se rompre.

Aliziou Dominique

Séminaire du CONAPP à Kpalimé : Les patrons de presse formés par l'ONG AIMES-Afrique pour vulgariser le code de la santé publique au Togo

Promulgué depuis 2009 par le Chef de l'Etat, le code de la santé publique togolaise demeure méconnu du public. Face à ce déficit de communication sur ce code qui pourtant touche tous les aspects liés à la santé, l'Association Internationale des Médecins pour la Promotion de l'Education et la Santé en Afrique (AIMES-Afrique) a décidé de former les journalistes et les patrons de presse pour leur permettre de se forger la meilleure opinion sur le précieux document en vue de sa validation.

L'ONG AIMES-Afrique en collaboration avec le Conseil National des Patrons de Presse (CONAPP) a donc organisé du 17 au 18 mars dernier à Kpalimé, un séminaire à l'intention des patrons de presse. Placée sous le thème "engagement des patrons de presse du CONAPP la rencontre s'inscrit dans la mise en œuvre des objectifs du développement durable (ODD) liés à la santé : " vulgarisation du code de la santé publique du Togo".

Ce séminaire a permis aux participants de parcourir les dif-

Matérialisation de la volonté du gouvernement togolais d'aller vers la réconciliation : La phase des réparations au profit des victimes des violences sera lancée demain

Les Togolais, du moins, ceux qui ont été des victimes directes ou collatérales des violences enregistrées dans notre pays durant la période de 1958 à 2005 attendaient avec impatience cette étape importante du processus devant aboutir à la réconciliation au Togo. Les oiseaux de mauvais augure avaient prédit l'échec du processus de la mise en œuvre des recommandations de la Commission Vérité Justice et Réconciliation confiée au Haut commissariat à la réconciliation et au renforcement de l'unité nationale (HCRRUN) mis en place par l'Etat togolais. Hélas leur prophétie sera sans effet !



Mme Awa Nana Daboya, présidente du HCRRUN

Les réparations au profit des victimes seront effectives très prochainement. La phase de ce processus sera officiellement lancée demain vendredi à Lomé. C'est la preuve de la matérialisation de la volonté du gouvernement togolais d'aller vers la réconciliation. Le gouvernement a reconnu en 2012 la responsabilité de l'Etat dans les violences survenues au Togo de

1958 à 2005. Plus de 22.000 victimes ont été enregistrées par la CVJR lors des auditions.

Au cours des échanges avec le monde des médias hier, la présidente du HCRRUN, Mme Awa Nana Daboya, a déclaré que " la réparation en justice transitionnelle est symbolique et une proposition d'ordre symbolique a été faite pour apaiser les cœurs ". Pour l'occasion, l'Etat va débloquer une somme de deux (02) milliards de francs CFA comme fonds initial pour entamer la phase. " La forme de réparation qui nous concerne est matérielle et d'ordre financier ", a indiqué la présidente du

HCRRUN soulignant que la volonté politique y est.

Pour elle, il faut penser à catégoriser les victimes et à considérer les événements. Pour cela, le HCRRUN va opter d'abord pour la réparation des victimes vulnérables qui attendent ; c'est-à-dire celles de 2005 pour descendre vers celles de 1958 car, estime-t-il, les réparations de celles-ci sont d'ordre immatériel.

Les victimes de 2005 sont plus importantes (7000) suite au décès du père de la nation, feu Gnassingbé Eyadema et à l'élection présidentielle de la même année. " Ce sont ces

événements que les gens ont dans la chair ", souligne Mme Awa Nana Daboya. C'est donc cette première catégorie de victimes que va prendre d'abord en compte la mise en œuvre de ces réparations.

Il est prévu, conformément à la recommandation n°48 de la CVJR, des cérémonies de purification sur toute l'étendue du territoire national. Quatre grandes religions, à savoir catholique, protestante, musulmane et traditionnelle seront mises à contribution pour purifier le sang qui a coulé sur la terre de nos aïeux.

Il est prévu cinq phases de réparation : la restitution (les libertés, les patronymes, les biens) ; l'indemnisation (maté-

rielle et financière) ; la réadaptation (prise en charge psychologique et médicale) ; la satisfaction (fierté d'appartenir à une nation) et la garantie de la non répétition (réformes).

Pour la réussite de cette phase, une tournée d'information et d'échanges avec les populations des préfectures et les victimes est prévue, aux fins de susciter leur adhésion et leur accompagnement au processus de réconciliation. Il s'agira également de les informer sur le concept de réparation et sur la nature symbolique des réparations en justice transitionnelle. C'est après que les indemnités proprement dites seront faites.

Pierre AGBANDA

Médias / Mise en œuvre des recommandations des Etats généraux de la presse : La HAAC lance le débat sur le projet de relecture du Code de la Presse et de la Communication

Ces dernières années, plusieurs corps de métiers ont entamé leur propre mutation ou réorganisation pour se mettre au pas des nouvelles exigences. La presse qui se veut la vitrine de tout pays démocratique, ne peut être du reste. Plus de six mois après les états généraux de la presse togolaise, l'heure est à la mise en œuvre des différentes recommandations de 2014. Et pour tout début, il fallait redéfinir les règles de base pour démarrer cette mutation combien nécessaire pour assurer un meilleur devenir de cette noble profession. Le 21 mars dernier, la Haute autorité de l'audiovisuel et de la communication (HAAC), l'instance par excellence de régulation des médias, a, au cours d'un atelier, lancé à Lomé le débat sur le projet de relecture du Code de la Presse et de la Communication, 13 ans après la consécration de la dépenalisation des délits de presse.



La table d'honneur à l'ouverture de l'atelier

Il n'est un secret pour personne que le journaliste togolais qui, hier, suscitait admiration, est devenu de nos jours un objet de médisances et même de raillerie. " On n'ose même pas se présenter comme tel dans certains milieux ", confie une source sous couvert de l'anonymat. Ce tableau sombre ne présage guère un avenir glorieux pour cette noble pro-

fession qui, pourtant, se trouve au carrefour de tout développement durable et démocratique. Mais que s'est-il passé entre-temps ?

L'histoire retiendra que la presse a joué un rôle plus que déterminant dans le renouveau démocratique des années 90 dans notre pays. Même si les conditions de travail étaient difficiles à cause du fait que la plupart de ceux qui se réclamaient de ce corps de métiers avaient, dans l'exercice de leur fonction, un visa permanent pour un séjour carcéral), les journalistes étaient ces rares Togolais qui se distinguaient par leur état d'esprit et leur amour pour le travail pour lequel ils se consacrent même au péril de leurs droits et libertés individuels. Cette détermination leur avait permis d'avoir auprès du gouvernement une garantie, celle d'user de la liberté d'expression et de presse sans la peur d'être embastillés : c'est la dépenalisation des délits de presse, consacrée par " les

modifications de la loi N°98-004/PR du 11 février 1998, modifiée par la loi N°2002-026 du 25 septembre 2002 portant Code de la Presse et de la Communication en République Togolaise ". Ainsi, il était interdit d'infliger des peines de prison pour tout délit commis par voie de presse.

Cette " victoire " chèrement acquise et qui a fait des émules dans l'espace francophone, était en réalité l'un des 22 engagements pris par notre pays à Bruxelles. Ceci plaçait en réalité le journaliste togolais au centre de toutes les attentions. Treize années plus tard, il convient de dresser le bilan et tirer les conclusions qui s'imposent.

A l'heure donc du bilan, l'on retiendra de avancées significatives enregistrées, la dépenalisation des délits de presse a été, pour certains, " La voie royale ouverte pour tout libertinage ", une licence pour les violations de

Ses voisins aiment l'appeler " Papa Alex " à cause d'Alex, son fils qui a brillé dans ses études et qui vit depuis plus de 15 ans en France, où il serait un expert dans une ferme aéronautique.

Le nom d'Etat civil de " Papa Alex " est Alphonse TCHETCHE. Ancien fonctionnaire de l'administration publique, l'homme a été admis à faire valoir ses droits à la retraite il y a déjà 17 ans. Alphonse est père de 7 enfants dont Alex. Il s'était marié à une femme qui est malheureusement décédée sans avoir eu d'enfants.

Les 7 enfants d'Alphonse sont nés hors-mariage, chacun ayant sa maman. Bien qu'il ait construit une maison à Lomé qu'il habite et une autre dans son village natal pour ses visites occasionnelles, l'homme traîne toujours avec lui les stigmates de son passé.

Comme la plupart des hommes, Alphonse a un faible pour la femme et pour l'argent. Il a fallu son arrestation et son inculpation le 24 février 2017 pour que la vérité éclate au grand jour.

Et pourtant le vieux avait bel et bien reçu de l'argent jusqu'à concurrence de trois millions de francs pour solder sa dette et éviter la prison. Les auditions reçues à cet effet par le magistrat chargé de l'instruction confirment à suffisance son obsession.

Alors que Alex lui envoyait de l'argent via la banque, Alphonse en profitait pour entretenir sa dulcinée, négligeant allégrement son débiteur pourtant malade. Elize, 24 ans, coiffeuse de son état, profitait de cette manne financière que lui donnait gratuitement le " vieux dragon ", (comme lui-même aime s'appeler) pour résoudre ses propres affaires, y compris l'entretien de son mécano dit " Choc ". Elle aurait réussi à subtiliser au vieux cette bagatelle somme en l'espace de deux mois.

Alex aurait téléphoné au juge pour solliciter son indulgence afin d'accorder une liberté provisoire à son papa mais le magistrat aurait préféré garder le vieux en prison jusqu'à ce que la dette soit soldée. Vivement que tout se passe vite et bien pour éviter que la santé du vieux ne se dégrade.

B. TALOM

Le ministère de l'Environnement sur deux fronts : Valorisation des produits forestiers non ligneux et amélioration du couvert végétal

Dans l'optique de l'amélioration du cadre de gestion durable de l'environnement et des ressources naturelles du Togo, le ministère de l'Environnement et des Ressources forestières, en collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), a lancé, hier à Lomé au cours d'un atelier, le projet intitulé "Appui à la valorisation et à la modernisation des filières des produits forestiers non ligneux au Togo". Ce lancement a été couplé de la validation du Programme national de reboisement (PNR). Ces deux projets du Programme de coopération technique (PCT) qui s'inscrivent dans la Priorité n°2 du Cadre de programmation par pays (CPP-Togo), vise en général à "promouvoir le développement agricole, la sécurité alimentaire ainsi que la gestion de l'environnement et des ressources naturelles".



Photo de famille des participants

TCP/TOG/3502 et d'autre part, le démarrage du projet TCP/TOG/3604 "Appui à la valorisation et à la modernisation des filières des produits forestiers non ligneux au Togo", a souligné à l'ouverture le ministre de l'Environnement et des Ressources forestières, André Johnson.

Pendant deux jours, plus de 80 acteurs du développement rural devront "approfondir l'analyse dudit Programme pour s'assurer de sa cohérence, de sa pertinence et de sa faisabilité, en tenant compte des contraintes et des opportunités de financement qui s'offrent au Togo dans le contexte global actuel de formulation du programme de développement durable axé sur les ODD".

Selon les techniciens du ministère de l'environnement, il

s'agira pour le premier projet (PNR), "de contribuer à l'augmentation progressive du taux de couverture forestière nationale pour atteindre 30% du territoire à l'horizon 2050". Ainsi, trois études thématiques (la contribution du secteur forestier à l'économie nationale, la recherche forestière et le reboisement, et l'aspect juridique et institutionnel du reboisement au Togo) ont rendu possible sa formulation avec l'implication de tous les acteurs clés.

Le projet Appui à la valorisation et à la modernisation des filières des produits forestiers non ligneux, financé par la FAO à hauteur de 151 millions de francs CFA, devra, lui, "contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, la création d'emplois et la réduction de la pauvreté à tra-

vers la gestion durable de l'environnement et des produits forestiers non ligneux (PFNL)", notamment les fruits, miel, escargots, plantes médicinales, etc.

En effet, soulignent les techniciens, malgré leur importance dans la vie des populations, les PFNL ne font pas l'objet d'une appréciation à leur juste valeur dans les différentes initiatives de gestion des ressources naturelles.

Avec ce nouveau projet, l'on prouve ainsi que les PFNL participent également à l'économie nationale car, à travers l'appui-accompagnement, la formation et le suivi des activités, les bénéficiaires pourront non seulement valoriser et améliorer les techniques d'exploitation de ces produits, mais également augmenter leur disponibilité à travers le développement de la filière.

Pour encourager les acteurs du secteur, le ministre Johnson a dévoilé un certain nombre de mesures incitatives visant le reboisement, une réponse au phénomène de déboisement, de dégradation

des forêts et des changements climatiques. Il s'agit entre autres de l'instauration d'une distinction honorifique aux meilleurs planteurs, de la motivation des meilleurs planteurs par un prix, du renforcement des capacités des planteurs privés, de la facilitation des procédures d'acquisition des intrants liés au reboisement, etc.

Cet atelier a été l'occasion pour le représentant de la FAO au Togo, Antonio Isaac Monteiro, de témoigner sa gratitude et sa reconnaissance aux plus autorités haute togolaises pour "la confiance dont bénéficie la FAO et pour leurs engagements à la création des conditions nécessaires pour renforcer la gestion de l'environnement et des ressources naturelles".

Il a, pour finir, réaffirmé la disponibilité et l'engagement de la FAO à continuer à apporter son appui au Togo dans ses efforts de gestion durable des ressources naturelles et de préservation de l'environnement".

JPB

Cet atelier de deux jours est la résultante de "tout un processus de concertation pour l'amélioration du programme national de reboisement au Togo dans le cadre du projet

Séminaire du CONAPP à Kpalimé : Les patrons de presse formés par l'ONG AIMES-Afrique pour vulgariser le code de la santé publique au Togo

férentes articulations de ce code sur la santé publique en touchant du doigt des articles essentiels avec en toile de fond, les explications du Dr

la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC) qui représentait à l'ouverture de la rencontre, le président de cette institution.



La table d'honneur

Michel Kodom, président fondateur de l'ONG.

Les patrons de presse présents au séminaire ont signé un engagement de procéder à la vulgarisation de ce code qui prend en compte tous les aspects liés à la santé publique au Togo.

La cérémonie d'ouverture a été présidée par notre confrère Zeus Aziadouvou, président de la Commission presse écrite, à

A la fin des travaux, les participants se sont déclarés éduqués pas les nouvelles connaissances dont la rencontre venait de les enrichir. Aussi ont-ils quitté Kpalimé avec la ferme détermination de contribuer à la vulgarisation pleine et entière du contenu de ce code pour le bien de nos populations.

ED

Réunion du Comité Technique Spécialisé de l'Union Africaine à Lomé : Le secteur des infrastructures a retenu l'attention des participants

Du 13 au 17 mars dernier, il s'est tenue à Lomé à l'hôtel Radisson Blu 2 février la toute première session du Comité Technique Spécialisé (CTS) de l'Union Africaine (UA). Au terme de cette session, un programme sur les infrastructures en Afrique composé de projets et de perspectives à l'horizon 2063 de l'Union Africaine a été élaboré et adopté par les parties.



Photo de famille des participants

Pour le ministre togolais des Affaires étrangères, Robert Dussey, l'investissement dans les infrastructures sûres et innovantes constitue le meilleur moyen de nous préparer efficacement à valoriser les potentialités énormes dont disposent le continent africain pour la promotion du commerce et le tourisme comme facteur de son développement.

Pour ce faire, il est question pour M. Amani Abouzeid, commissaire chargé des infrastructures et de l'énergie de l'Union, d'une accélération des initiatives d'intégration régionale au profit des pays africains. Ce qui, à son avis, pose le problème de l'attente de la jeunesse qui est restée suspendue aux éventuels projets des gouverne-

ments susceptibles de lui offrir des opportunités à s'impliquer et à s'investir dans le développement durable. Ce panel a été également l'occasion d'un partage d'expériences car certains pays ont misé sur les partenariats public/privé tandis que d'autres ont privilégié les formations professionnelles, en l'occurrence le transport logistique pour renforcer les ressources humaines qualifiées.

Soulignons que la présidence du Comité Technique Spécialisé en charge de l'énergie, du transport et du tourisme a été confiée à la fin de la session à M. Ninsao Gnonfam, ministre togolais en charge des Infrastructures et du transport pour une durée de deux ans.

Espoir

En marge du sommet proprement dit du Comité, le secteur des infrastructures a fait l'objet d'une table ronde le 16 mars. Il a été question au cours de ce panel de débattre de tous les aspects du développement national, régional et international relatifs à la disponibilité des ressources humaines et surtout à l'harmonisation, à la coordination des lois et règlements pour créer des climats propices capables d'attirer le financement des grands projets de développement des infrastructures en Afrique.

Sélection nationale /Après Serge Gakpé, Serge Akakpo claque la porte à son tour : Des défections qui annoncent un mauvais présage

Annoncés, il y a quelques années, comme l'une des équipes les plus prometteuses du continent en matière de football, les Eperviers du Togo ont, jour après jour, déjoué les pronostics pour ne devenir finalement que l'ombre d'eux-mêmes. Après une brillante participation à la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) 2013 en Afrique du Sud où ils ont atteint pour la première fois les quarts de finale, les Eperviers du Togo par la suite ne réussissent plus à franchir le cap du premier tour s'ils ne sont pas absents. Leur récente débâcle à la CAN Gabon 2017, semble avoir doué tout espoir de rebondir. Nos vaillants Eperviers, l'un après l'autre, jettent l'éponge, comme pour annoncer, la fin du rêve !

Il y a quelques semaines, c'était Serge Gakpé qui mettait un terme à sa carrière internationale une fois rentré de l'aventure gabonaise où les Eperviers ont réalisé une piètre prestation (ils



Les Eperviers du Togo (Photo archives)

sont classés 15ème sur 16 pays présents à cette CAN). Et pourtant, ce n'était pas l'envie ni le talent qui manquait. Certains analystes avaient pointé du doigt certains choix tactiques hasardeux du sélectionneur des Eperviers qui avait pris le risque de reconverter au cours de la compétition des attaquants en défenseurs et des milieux récupérateurs en défenseurs centraux, alors que les défenseurs et les milieux récupérateurs attirés, poireautaient sur le banc de touche.

Tout ce remue-ménage n'a-

vait certainement pas plu et puisqu'il fallait plier sans rompre, le groupe visiblement soudé, a dû supporter dans la douleur ces caprices d'un coach en mal d'inspiration, fût-il un " sorcier blanc ".

De retour au bercail, il était normal que les uns et les autres prennent leurs responsabilités vis-à-vis de ce qui s'est passé dans les vestiaires et aux séances d'entraînements des Eperviers au Gabon.

Serge Gakpé, 29 ans, attaquant évoluant en série A italienne, annonce les couleurs en se

retirant de ce groupe qui va certainement éclater du fait des alliages contre-natures qui se font jour et ceux qui proflent à l'horizon. Après la douloureuse décision du doux garçon de ne plus faire partie de cette mascarade, c'est le tour du défenseur Serge Akakpo présent chez les "jaunes et noirs" depuis neuf ans, de claquer la porte : " Cela fait près de neuf ans que j'évolue au sein de l'équipe nationale du Togo et que je porte fièrement le maillot des Eperviers. Cela n'a pas toujours été facile, même loin d'être parfait, mais j'ai vécu énormément de plaisir et d'émotions. Seulement, ces sensations je les perds depuis la dernière CAN Gabon 2017. A présent, je ressens le besoin de prendre du recul et de faire le bilan ". En lisant cette déclaration entre les lignes, on comprend aisément que la dernière CAN est à l'origine de cette décision du défenseur de Gaziantep, en Turquie. On est en droit de se demander à qui le tour ?

Alors qu'un communiqué annonçait la blessure du

Germano-togolais, Peniel M'lappa et Floyd Ayité en instance de reprise, avec la probabilité de rater naturellement les deux prochaines rencontres FIFA de ce mois de mars, l'on a pu se rendre compte que Floyd Ayité a, quant à lui, disputé une rencontre avec son équipe de Fulham en championnat.

Dans cette atmosphère délétère, quel espoir de voir chez les Eperviers ces binationaux à qui les autorités sportives font presque la cour pour enfiler la tunique jaune et noir des Eperviers ?

D'ailleurs, le départ fracassant de l'ancien adjoint de Claude Le Roy, Sébastien Mignet, devenu coach du Congo sans en informer son mentor et parrain, en dit long sur cette atmosphère délétère qui règnerait au sein des Eperviers. Qu'est-ce qui doc a pu, le temps d'une CAN, susciter dans le nid des Eperviers, un tel désarroi à l'origine des départs inopinés ?

**A suivre...
JPB**

Célébration de la journée internationale du 20 mars au Togo Une soirée de gala pour couronner la quinzaine francophone

La journée internationale de la francophonie (OIF) a été commémorée encore cette année au Togo comme tous les ans. L'édition 2017 de cette journée placée sous le thème " J'aime, je partage mon 20 mars " a été lancée le 10 mars 2017. Elle a connu son apothéose le 20 mars dernier dans les locaux de la représentation régionale du bureau de l'OIF à Lomé. C'était au cours d'une soirée riche en couleurs et en sons, en présence des autorités politiques, administratives, religieuses et du monde des médias.



Le ministre Robert Dussey (g) et le Représentant du BRAO à Lomé (d)

l'Organisation internationale de la Francophonie, et susciter le goût de la lecture chez les apprenants.

Présent à cette soirée, le ministre des Affaires Etrangères, le Prof Robert Dussey représentant du chef de l'Etat à cette manifestation, a remercié l'OIF pour ses actions en faveur des couches vulnérables de notre pays. Il n'a pas manqué d'engager le public à la réception et à la diffusion des valeurs de l'Organisation, notamment l'amour, le partage, la tolérance et la promotion de l'Etat de droit.

Il faut rappeler que le 20 mars fait référence à la création

de la Francophonie en 1970 sous le nom de l'Agence de Coopération Culturelle et Technique (ACCT). Il est célébré par des millions de personnes qui ont en partage la langue française.

La célébration annuelle de la journée internationale de la Francophonie est donc une occasion pour ces locuteurs du français à travers le monde, de vanter les mérites de leur langue commune qui fait la promotion de la diversité culturelle.

Pierre A.

Médias / Mise en œuvre des recommandations des Etats généraux de la presse : La HAAC lance le débat sur le projet de relecture du Code de la Presse et de la Communication

La célébration de cette journée a pour objectif le partage de la langue française et ouvre aux réflexions sur le changement, l'innovation et le développement durable.

La soirée du 20 mars à Lomé a marqué la fin de la quinzaine qui a été meublée d'activités, notamment la grande dictée francophone, le concours de joutes verbales francophones, des concours d'interprétation de chansons françaises, des conférences-débats sur les réseaux sociaux, des projections de films. Des prix ont été décernés aux lauréats du concours de la dictée lors de cette soirée.

Le concours de poèmes et de dictée a été initié pour mieux faire connaître la francophonie au monde scolaire (élèves du primaire) en milieu rural qui a très peu de connaissances sur

tous genres (dérives, excès de passion,). Et des exemples sont légion ().

A cet atelier organisé par la HAAC autour du thème " Dépenalisation du délit de presse au Togo et responsabilité du journaliste ", il a été alors question, pour le ministre en charge de la Communication, Guy Madjé Lorenzo, d'interpeller les uns et les autres dans l'exercice de la profession de journaliste dans une société démocratique, mieux d'aider les journalistes à " l'enracinement des cadres normatifs, codé de la presse, loi organique de la HAAC, ", bref tout l'arsenal textuel dont ils disposent. Ainsi, la réflexion sur le projet de relecture des textes pour le renforcement de la liberté de la presse et au-delà de la liberté d'expression est

ainsi lancée et devra permettre de " raffermir le rôle et la responsabilité de la presse " dans un Etat de droit.

L'on retiendra essentiellement, comme l'a si bien dit à l'ouverture le président de la HAAC, Pitang Tchalla, " qu'il était temps pour le journaliste togolais de se prendre en charge et pour la HAAC de mettre de l'ordre dans notre désordre, mais sans jamais porter atteinte à la liberté fondamentale d'expression ". Il s'agira alors de revisiter nos textes de sorte à redorer le blason de notre profession dont l'image se trouve être traînée dans la boue), de repartir de bon pied et de renforcer les acquis.

Ceci est un impératif car, comme le reconnaît le doyen Lucien Mensah Djossou, directeur de publication du journal Le

Combat du Peuple et communicateur : " Nous avons supposé, à tort, que la dépenalisation nous a libérés de nos devoirs de respect de la déontologie, de l'éthique de notre profession et nous a autorisés à commettre tous abus ".

Mais une chose est certaine, la dépenalisation des délits de presse, selon Gbandjaba Dabré, ancien procureur général, doit être comprise comme le " retrait de la sanction pénale sévère existante pour lui substituer une autre plus douce ". C'est dire ainsi qu'il existe néanmoins des sanctions (amendes, etc.) contre tout coupable d'un délit, et au pire des cas, le juge peut décider une " contrainte par corps " au cas où le fautif organiserait son insolvabilité.

En somme, il faut retenir que l'on n'est pas à l'abri des sanc-

tions dans l'exercice de notre profession de journaliste. La responsabilité du journaliste est ici mise en exergue ; le professionnel des médias doit transcender toutes les passions et exercer le métier dans le respect des règles d'éthique et de déontologie, de la dignité humaine, etc. C'est à ce prix qu'il va reconquérir sa respectabilité et sa notoriété auprès de l'opinion qui le voit aujourd'hui d'un mauvais œil. Il contribuera de ce fait au renforcement de la démocratie et de l'Etat de droit.

Rappelons qu'un atelier similaire sera organisé à l'intérieur du pays pour permettre aux médias du septentrion d'apporter leur pierre à l'édification d'une presse togolaise responsable, plus libre et économiquement viable.

JPB

Coopération sénégal-togolaise : Le Togo et le Sénégal organisent des journées commerciales la semaine prochaine

La capitale sénégalaise, Dakar, connaîtra du 29 au 31 mars prochains les premières journées commerciales. Ces journées seront organisées conjointement par le Togo et le Sénégal par le biais de leurs chambres de commerce respectives.

Cette initiative sénégal-togolaise vise à renforcer les liens entre les deux pays et à booster leur activités économiques. Pour

la l'ambassadrice du Sénégal au Togo, Mme Bineta Samba-Ba, il importe de renforcer les échanges économiques entre nos deux pays. Il sera question au cours de ces journées commerciales de traiter des thématiques liées à l'environnement des affaires, aux régimes fiscaux, et aux secteurs porteurs.

Il y aura également au menu également des rencontres gagnants-gagnants et une grande exposition.

Les participants à ces journées auront à visiter le parc industriel de Diarniadiou situé 35 kilomètres de Dakar qui ambitionne de devenir un hub industriel ouest-africain ainsi que plusieurs usines de transformation de produits agricoles.

Rappelons que la part des exportations sénégalaises vers le Togo ne représente que 1,6% tandis que celles du Togo sont estimées à à peine 0,6%.

Espoir

Attaque terroriste au parlement de " westminster " à Londres : Le bilan provisoire fait état de 5 morts et une quarantaine de blessés

Une attaque terroriste a causé au moins cinq morts et 20 blessés hier mercredi à Londres, où un homme a lancé sa voiture sur le trottoir du pont de " westminster " devant le parlement britannique avant de poignarder un policier et d'être ensuite abattu par la police.



Londres sous le choc après cette attaque

Selon les premières informations recueillies sur les lieux, l'attaque a eu lieu dans l'après-midi d'hier devant le parlement britannique en plein cœur de Londres où la Première ministre Theresa May venait de s'exprimer devant les élus du peuple. Il ressort des faits que l'auteur de ce forfait avait déjà renversé plusieurs piétons sur son passage avant de chuter au siège du parlement. " Nous étions en train de prendre des photos de Big Ben

lorsque tout le monde s'est mis à courir et que nous avons vu un homme d'une quarantaine d'années portant un couteau d'environ vingt centimètres.

Ensuite, on a entendu trois coups de feu. Nous avons traversé la rue et avons vu l'homme en sang par terre. ", a raconté un témoin.

Dans une courte allocution

aux médias quelques heures après l'incident, un responsable de la police londonienne a déclaré que le nombre de victimes est encore incertain. Il a cependant confirmé plusieurs blessés, dont des officiers de sécurité. Mais ax dmières ouvelles, le nombre de blessés est porté à une quarantaine

Espoir

Après cinq ans d'existence :

L'INAM sur la voie de la perfection

risque maladie, quelles solutions contre la fraude ? ", a été animé par Hugues Tchibozo. Ce dernier a montré les risques de fraudes qu'il peut y avoir dans le processus de l'assurance maladie et les moyens qu'il faut mettre en œuvre pour lutter contre ces pratiques frauduleuses.

Enfin, la quatrième communication, qui cadre parfaitement avec les nouvelles perspectives de l'INAM visant à passer des prescriptions manuelles à l'utilisation des nouvelles technologies de la communication, a porté sur le thème "Les nouvelles Technologies au service de la pérennité et de la satisfaction des acteurs de l'assurance maladie".

Cette communication a été présentée par Alexis Rechain. Celui-ci a montré comment l'utilisation des TIC pourra permettre de satisfaire les clients et par ricochet pérenniser l'assurance maladie. En effet, dans un monde en pleine mutation, avec la montée en puissance des TIC, la seule alternative pour satisfaire les besoins des demandeurs,

c'est d'aller vers l'utilisation des TIC.

C'est justement la vision de l'INAM qui a très tôt pensé à l'utilisation des TIC avec le lancement d'une application mobile permettant aux assurés de l'INAM de disposer en permanence et à portée de doigts d'informations utiles sur leur assurance maladie comme la révision de la liste des médicaments et la stabilisation des prix, l'éducation à la santé et les actions préventives, la maîtrise des coûts

Une visite des stands suivie des explications sur l'utilisation de cette nouvelle application et sur les services de l'INAM a mis fin aux travaux de cette journée portes ouvertes et de la conférence débat qui a permis aux participants de poser des questions d'éclaircissement sur certaines zones d'ombre.

Notons que grâce à son savoir-faire, son innovation et son dynamisme, l'INAM a reçu en 2016, le prix de l'entreprise la plus dynamique évoluant dans le domaine de l'assurance maladie.

Carole AGHEY

Déclaration de la Ligue des Consommateurs du TOGO (LCT) relative à la Journée Mondiale de l'eau

La Journée mondiale de l'eau instituée par l'Organisation des Nations Unies après le sommet de Rio en 1992, a retenu cette année le thème " Pourquoi gaspiller de l'eau ? ". Ce thème est choisi pour mettre exergue le thème des eaux usées et les différents moyens de les réduire et les réutiliser. A ce jours moins de 80% des eaux usées provenant des lieux d'habitation, des villes, de l'industrie et de l'agriculture sont rejetées dans la nature, polluant l'environnement et appauvrissant les sols.

Au Togo, malgré les transformations intervenues dans les secteurs de l'eau, le calvaire des Consommateurs se poursuit allègrement. Pour cause, l'actualité nationale est rythmée par la mauvaise gestion de la TDE, des coupures intempestives d'eau et des rationnements interminables de l'électricité, ce qui témoigne d'un malaise profond qui touche ces secteurs vitaux aggravant les conditions de vie des populations et jetant dans la détresse des milliers d'acteurs économiques et autres consommateurs qui vivent au jour le jour et qui dépendent de la disponibilité de l'eau et de l'électricité pour mener à bien leurs activités, sans oublier l'impact sur leurs conditions d'hygiène, sur l'éducation et la production économique.

Dans certains quartiers, l'eau ne sort plus dans les robinets, ce qui semble dire que notre société des eaux éprouve de réelles difficultés pour ce qui concerne la distribution d'eau aux personnes, habitant toutes les localités couvertes. Cette situation très embarrassante affecte véritablement les Consommateurs car les coupures n'interviennent qu'au moment où on s'attend le moins.

L'eau de rivière est partagée par des bouviers nomades. Les bouviers sont obligés s'approvisionner au fleuve ou aux puits, ils se partagent l'eau de rivière. Les animaux deviennent rois dans les villages au détriment des populations.

Les habitants sont obligés de s'approvisionner au forage alors que les interrogations se posent toujours sur la qualité de l'eau de forage.

Devant cette situation de mauvaise gestion de la TDE, les difficultés d'accès des branchements, la distribution de l'eau profite à la contrebande. Des sachets plastiques de " pure water " à la provenance incertaine sont vendus dans la rue. Faute de moyens, l'Etat laisse faire ce commerce parallèle vecteur d'épidémies.

Face à cette situation préoccupante, la LCT condamne :

-dénonce fermement les coupures intempestives et la gestion approximative de la ressource eau au Togo et met en garde la TDE contre son manque de volonté notoire de respecter ses engagements envers la population pour stopper les graves irrégularités constatées dans le secteur de l'eau potable.

interpelle les plus Hautes Autorités du pays de l'urgence à résoudre cette situation qui n'a que trop duré et de mettre des mesures drastiques contre la commercialisation de l'eau "pure water" de qualité douteuse;

exige du Gouvernement la mise en place et l'équipement de structures destinées aux contrôle de la qualité de l'eau servit dans le pays.

Fait à Lomé, le 22/03/2017

Emmanuel SOGADJI

Pour LCT

COMMUNIQUE



Togotelecom

TOGO TELECOM INFORME SON AIMABLE CLIENTELE QUELLE ORGANISE UNE VASTE OPERATION DE REHABILITATION GRATUITE DES INSTALLATIONS TELEPHONQUES A DOMICILE

A CET EFFET, ELLE INVITE TOUT CLIENT POSSEDANT UNE INSTALLATION ELAIRE NON FONCTIONNELLE A SE RENDRE DANS TOUT ESPACE TELECOM POUR UNE PRISE EN CHARGE SPECIFIQUE DANS LE CADRE DE L'OPERATION

TOGO TELECOM VEUT ASSURER SON AIMABLE CLIENTELE QUE LES DISPOSITIONS PRISES CONCURENT A AMELIORER DURABLEMENT LA QUALITE DE SES PRESTATIONS

TOGO TELECOM VOUS REMERCE D'AVANCE DE VOTRE CONTRIBUTION A LA REUSSITE DE CETTE OPERATION

LADIRECTION GENERALE



Promo Saint Valentin

DU 13 AU 28 FEVRIER 2017

BONUS RECHARGEMENT INTERNET

- Renouvelez votre forfait avant échéance
- **Bénéficiez de 14 jours de validité en plus**



REPLACEMENT SANS FRAIS DE BATTERIE POUR LE TÉLÉPHONE illico 3i

- Sur présentation du reçu d'achat du téléphone ou de la batterie à remplacer



**Plusieurs surprises
vous attendent en agence !**

Pour plus de renseignements, composez le 119 ou le 22 22 01 19
si vous appelez d'un autre réseau.

www.togotelecom.tg